



# ACAT

## 40 ans de combat pour les droits de l'homme

**C**e n'est pas de votre faute si la torture existe, mais si elle recule, c'est grâce à vous. En 2013, grâce aux dons perçus, l'ACAT est intervenue en faveur de 444 personnes dans 61 pays.

Depuis sa création en 1974 par une quarantaine de chrétiens, l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture reste fidèle à ses racines. A ses débuts, l'association se donne pour but de combattre la torture partout dans le monde, sans distinction idéologique, ethnique ou religieuse. Par la suite, l'abolition de la peine de mort sera ajoutée à son mandat, ainsi que la défense du droit d'asile. A l'origine du mouvement, deux femmes. Hélène Engel et Edith Le Gall du Tertre répondent à l'appel du pasteur Tullio Vinay de retour du Sud-Vietnam : « *pendant combien de temps, nous, chrétiens, laisserons-nous défigurer le visage du Christ sans réagir ?* » Des amis protestants, catholiques, quakers et plus tard orthodoxes viendront les rejoindre.

Dès le début, la vocation œcuménique est revendiquée. Le mouvement y trouve le souffle théologique de son combat. Cette unité lui permet d'être plus crédible. Par retour, l'ACAT est elle-même un ferment d'unité pour les chrétiens. L'ACAT revendique sa spécificité chrétienne, ce qui ne l'empêche pas de bénéficier d'une reconnaissance auprès des plus hautes institutions : gouvernement français, ONU, Conseil de l'Europe, commission africaine des droits de l'homme et des peuples. La dimension internationale est prise en charge par la Fédération internationale des ACAT (FIACAT). En plus des campagnes de sensibilisation et du soutien régulier aux détenus, l'ACAT œuvre par la prière. L'originalité de cette dernière est de s'adresser non seulement aux détenus maltraités, mais aussi à leurs bourreaux. 40 ans d'action, aujourd'hui 10 000 militants de l'ACAT-France regardent vers l'avenir. Diverses

manifestations sont prévues dans les mois à venir partout en France.

Frédéric GENTY

**L'**équipe régionale Cévennes-Languedoc-Roussillon de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture ACAT-France vous invite tous à venir célébrer cet anniversaire les samedi 18 et dimanche 19 octobre. Des événements sont programmés pour sensibiliser : avec un concours de plaidoires des lycéens, débattre autour d'une table ronde sur le droit d'asile, témoigner avec des temps musicaux et de vidéos, célébrer avec une célébration œcuménique le dimanche 19.

### Le programme dans le détail :

#### • Samedi 18, salle Pagézy à Montpellier :

- 14 h 15 : Ouverture de la manifestation et intervention d'Anne-Cécile Antoni (ancienne présidente de l'ACAT) : Les 40 ans de l'ACAT
- 14 h 45 : Musique avec Ana Dess, slameuse
- 15 h : Table ronde sur le droit d'asile avec Serge Slama (GISTI), Eve Shahashahani (ACAT), Jean-Paul Nunez (Cimade) et Michel Pondera (ancien demandeur d'asile)
- 16 h 30 : Musique et vidéo en alternance proposés par des « anciens » de l'ACAT
- 18 h 30 : Concours de plaidoires de lycéens, présidé par Christine Lazerges (CNCDDH) et remise des prix
- 19 h : Lâcher de ballons sur la place de la Comédie
- 19 h 30 : Théâtre *L'humanité, tout ça, tout ça* avec la Compagnie Anopée Théâtre

#### • Dimanche 19, au Temple de la rue Maguelone

- Assemblée statutaire de la région ACAT (Cévennes, Languedoc, Roussillon) pour les adhérents de toute la région.
- 10 h 30 : célébration œcuménique préparée par l'ACAT ouverte à tous

Appel : L'ACAT cherche des hébergeurs pour la nuit et le petit déjeuner, pour une ou plusieurs personnes du samedi au dimanche (avec transport en voiture ou en tram).

Merci de vous signaler vos disponibilités avant le 1<sup>er</sup> octobre à Françoise Baccuet au 04 67 92 37 32 - ou [a.f.baccuet@free.fr](mailto:a.f.baccuet@free.fr)  
Informations : Maryse Quéré : [maryse.quere@orange.fr](mailto:maryse.quere@orange.fr)

acat

Acat.

On ne peut  
qu'adhérer.



FABRICANT D'OPTIMISME

Retrouver les autres  
détournements de publicité sur :  
<http://acatselestat.fr>